



Avant-propos

Alors que des millions d'individus sont sans emploi, de nombreux employeurs se plaignent de ne pas trouver de travailleurs qualifiés. De toute évidence, nos sociétés souffrent d'un réel déséquilibre à cet égard. L'adéquation entre l'offre et la demande de compétences est l'une des problématiques sous-jacentes. Les gouvernements ont besoin d'avoir une idée plus précise non seulement de l'évolution des marchés du travail, mais également de la mesure dans laquelle leurs citoyens ont la capacité de participer à des économies toujours plus axées sur le savoir et d'en tirer parti. L'Évaluation des compétences des adultes, lancée dans le cadre du Programme de l'OCDE pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PIAAC), répond à ce besoin. Elle recueille des informations sur les compétences des adultes en littératie, en numératie et en résolution de problèmes, ainsi que sur l'utilisation de ces compétences dans le cadre professionnel et tout au long de la vie.

« *L'importance des compétences : Nouveaux résultats de l'Évaluation des compétences des adultes* » développe les données et analyses présentées dans les « *Perspectives de l'OCDE sur les compétences 2013 : Premiers résultats de l'Évaluation des compétences des adultes* », en incluant les données de neuf pays supplémentaires ayant administré l'évaluation en 2014-15. Les résultats indiquent que de faibles niveaux de compétences limitent fortement l'accès des individus à des emplois mieux rémunérés et plus gratifiants. La répartition des compétences a également des implications significatives sur la manière dont les bénéfices de la croissance économique sont partagés au sein des sociétés. En d'autres termes, lorsque d'importantes proportions d'adultes présentent de faibles niveaux de compétences, il est difficile d'introduire des technologies améliorant la productivité et de nouvelles façons de travailler, ce qui freine l'amélioration du niveau de vie. Les résultats de l'évaluation montrent que les compétences ont davantage d'impact que les salaires ou l'emploi. Dans tous les pays, les adultes peu compétents sont plus susceptibles d'indiquer être en mauvaise santé, de penser n'avoir que peu d'incidence sur le processus politique et de n'avoir que peu confiance en autrui, en comparaison de leurs homologues plus compétents en littératie.

Le rapport établit en outre que si l'acquisition des compétences appropriées est certainement cruciale, elle peut ne pas être suffisante pour parvenir à intégrer le marché du travail avec succès. Les compétences doivent être utilisées de manière productive, non seulement pour éviter qu'elles ne déclinent, mais aussi pour en tirer les bénéfices intangibles qui contribuent au bien-être général des adultes. Par exemple, ce rapport montre que l'intensité avec laquelle les travailleurs utilisent leurs compétences en traitement de l'information dans le cadre professionnel est liée à la probabilité qu'ils soient satisfaits de leur vie professionnelle.

L'OCDE travaille actuellement avec les gouvernements en vue d'élaborer des stratégies nationales en matière de compétences, qui leur permettront de s'assurer que leurs citoyens sont dotés des compétences adéquates pour les économies du XXI^e siècle et qu'ils les utilisent de manière productive. Nous savons que les compétences sont tout aussi importantes pour les travailleurs que pour les employeurs ; nous devons maintenant parvenir à un juste équilibre.

Angel Gurría
Secrétaire général de l'OCDE



Remerciements

L'Évaluation des compétences des adultes (PIAAC) est le fruit d'une étroite collaboration entre les pays participant à l'évaluation, le Secrétariat de l'OCDE, la Commission européenne et un Consortium international dirigé par Educational Testing Service (ETS). Miloš Kankaraš, Guillermo Montt, Marco Paccagnella, Glenda Quintini et William Thorn ont participé à la rédaction de ce rapport. Ils ont reçu l'aide et l'appui de Vanessa Denis, Paulina Granados-Zambrano et François Keslair.

Marilyn Achiron, Marika Boiron, Jennifer Cannon, Cassandra Davis et Marta Encinas-Martin, ont, de leur côté, apporté un précieux soutien dans la préparation et l'édition de ce document. Sabrina Leonarduzzi a fourni le support administratif.

Sous la direction d'Irwin Kirsch, le Consortium international a eu pour mission de développer les instruments d'évaluation et de préparer les données qui constituent la base scientifique du présent rapport.

Le projet PIAAC a été mis sur pied et mené sous la houlette du Conseil des pays participants. Lors de la mise en œuvre de la deuxième vague de l'Évaluation des compétences des adultes (de 2011 à 2016), le Conseil a été co-présidé par Dan McGrath (États-Unis) de 2010 à 2013, Patrick Bussière (Canada) de 2014 à 2015 et Aviana Bulgarelli (Italie) depuis 2016. La liste complète des membres du Conseil des pays participants, des Chefs nationaux de projet, des experts consultés dans le cadre de cette évaluation, des membres du Consortium international et du personnel du Secrétariat de l'OCDE ayant contribué à ce projet peut être consultée aux annexes C et D de *L'Évaluation des compétences des adultes : Manuel à l'usage du lecteur, seconde édition* (OCDE, 2016).



Extrait de :
Skills Matter
Further Results from the Survey of Adult Skills

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/9789264258051-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2016), « Avant-propos et remerciements », dans *Skills Matter : Further Results from the Survey of Adult Skills*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264259492-1-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.